

La Maison-Dieu, 194, 1993/2, 71-81

Odette SARDA.

LA CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DES BAPTÊMES DES PETITS ENFANTS

LE baptême, qu'il soit donné à un seul enfant ou à plusieurs, est toujours un événement d'Église. La communauté locale doit être invitée à y participer.

Dans bien des diocèses de France, nous observons la proposition de célébrations communautaires qui regroupent en une même église des enfants d'une même paroisse ou d'un même secteur pastoral, éventuellement au cours d'une assemblée eucharistique dominicale. Parfois, des membres de la communauté se joignent aux familles. Ceci paraît très positif, et incite, même dans le cas du baptême d'un seul enfant, à être attentif à ce que la dimension communautaire et festive soit toujours présente.

Comment se passait la célébration communautaire des baptêmes ces dernières années ? Quelles questions soulève une telle pratique ? Si cela semble une manière de mieux donner sens au sacrement du baptême dans l'Église aujourd'hui, quelles solutions adopter pour réaliser cet objectif ? Ces questions ont comme toile de fond les préoccupations actuelles quant à la disponibilité des prêtres qui va décroissant. Cependant, il serait à l'évidence malheureux d'aborder la célébration communautaire d'abord par ce biais.

Un peu d'histoire

Dès la publication, en 1969, du *Rituel du baptême des petits enfants*, est apparue dans certaines paroisses, en tout cas dans les grandes villes et leurs banlieues, une sorte d'engouement pour une célébration commune de plusieurs baptêmes¹. A quoi cela tenait-il ? Les orientations du 2^e concile du Vatican ont fait découvrir à nouveau aux chrétiens l'importance de l'Église, son sens, son mystère, et, par voie de conséquence, la dimension communautaire incluse dans les sacrements. Le Rituel lui-même met en valeur de plusieurs façons un aspect majeur de la célébration du baptême : sa portée ecclésiale.

« Par le baptême, les hommes deviennent un seul corps dans le Christ pour former le peuple de Dieu². »

« Le baptême est en outre le sacrement qui incorpore les hommes à l'Église en les intégrant à la construction pour devenir une demeure de Dieu dans l'Esprit, une nation sainte et un sacerdoce royal. Il est le lien sacramentel existant entre tous ceux qui en ont été marqués³. »

« ... C'est par le ministère de l'Église que les adultes sont appelés à l'Évangile par l'Esprit Saint, et c'est dans la foi de l'Église que les enfants sont baptisés et éduqués... Il est donc très important que, dès la préparation au baptême, des catéchistes et d'autres laïcs collaborent avec les prêtres et les diacres. Il faut en outre que, dans la célébration du baptême, le peuple de Dieu, représenté non seulement par les parrains, les parents et les proches, mais encore, autant qu'il est possible, par des amis, des familiers, des voisins et quelques membres

1. Cet article fait suite au bilan de la pastorale du baptême des petits enfants — que nous avons fait dans LMD 182, 1990/2, p. 7-25 : « Initiation chrétienne des petits enfants. Réflexion des évêques d'Ile-de-France » — mais son objet est plus restreint : la célébration communautaire.

2. *Rituel du baptême des petits enfants*. Notes doctrinales et pastorales de l'initiation chrétienne, n. 2, éd. Mame-Tardy, Paris, 1984, p. 9.

3. *Ibid.*, n. 4, p. 10.

au moins de l'Église locale, joue un rôle actif. Ainsi se manifestera la foi de la communauté et s'exprimera la joie commune avec laquelle les nouveaux baptisés sont reçus dans l'Église⁴. »

Aux énoncés de type doctrinal font suite des conséquences concrètes qui impliquent une organisation pastorale.

« Autant qu'il se peut, on organisera des **célébrations communes** dans lesquelles on baptisera, le même jour, les enfants nés récemment. On ne célébrera pas deux fois le baptême le même jour, dans la même église, sauf pour un juste motif⁵. »

Les notes doctrinales et pastorales propres au baptême des petits enfants soulignent elles aussi cet aspect ecclésial⁶.

L'*Ordo baptismi parvulorum*, comme l'édition francophone du *Rituel du baptême des petits enfants*, s'ouvre sur le chapitre : « Baptême de plusieurs enfants », indice de la préférence appuyée de l'Église pour ce type de célébration qui facilite la présentation du sacrement comme acte d'appartenance à une communauté de foi. C'est seulement au chapitre 2 qu'est donnée la célébration pour un seul enfant.

Une évolution lente mais positive

Cependant, dès les premières années de mise en application du Rituel, des résistances se sont manifestées de la part de certaines familles, par rapport à la célébration commune des baptêmes. Pourquoi ? Plusieurs hypothèses sont possibles et elles se combinent entre elles.

4. *Ibid.*, n. 7, p. 11.

5. *Ibid.*, n. 27, p. 15.

6. *Rituel du baptême des petits enfants*. Notes doctrinales et pastorales du baptême des petits enfants, n. 39, p. 17.

Il est légitime de penser qu'au sortir du concile Vatican II la liturgie n'avait pas encore la forme qu'elle connaît aujourd'hui. C'est une banalité de préciser que le passage du latin au français a été si nouveau que personne ne maîtrisait un tel phénomène, sur le plan rituel en particulier. Sans doute la plupart des prêtres, à cette période, n'avaient-ils pas encore la possibilité de travailler la mise en œuvre symbolique. Le vocabulaire courant évoquait alors les baptêmes « collectifs ». Le déroulement liturgique n'a probablement pas été toujours satisfaisant. Des reproches étaient parfois formulés à l'encontre de ces célébrations réalisées « à la chaîne ». Peu à peu, des résistances se sont manifestées. Certaines familles, dès 1969, demandaient explicitement que leur enfant soit baptisé, seul, le dimanche qu'elles avaient choisi.

Pour mieux comprendre cet état de choses, il faut tenter d'imaginer qu'avant 1969 un prêtre pouvait passer son dimanche après-midi à baptiser, l'un après l'autre, les enfants qui lui étaient présentés. Il n'y avait évidemment pas de contacts d'une famille à l'autre, et le prêtre, ministre du baptême, était, dans la grande majorité des cas, la seule personne qui permettait d'établir un lien avec l'Église, au-delà de la famille. D'autre part, les parents qui demandaient le baptême pour leur bébé avaient du mal à concevoir une célébration de plusieurs baptêmes ensemble. Du côté du ministre comme du côté des demandeurs, du temps était certainement nécessaire pour acquérir une meilleure compréhension de ce que l'Église prescrivait pour sa liturgie baptismale, et en particulier la dimension communautaire. Entre 1969 et 1984 où la nouvelle édition francophone du *Rituel du baptême des petits enfants* est parue, un travail de réflexion, de mise en œuvre, de partage d'expériences a eu lieu dans la plupart des diocèses de France. L'aspect rituel a été particulièrement approfondi parmi d'autres aspects non moins importants. La publication de la nouvelle édition porte d'ailleurs les traces d'un élagage. Des commentaires divers ont été retranchés, des notes doctrinales et pastorales notamment, pour donner place aux

rites comme tels et en souligner leur valeur. Quelques brèves monitions mettent en relief la force de tel ou tel geste et sa signification symbolique.

Tout ce travail de réflexion et de mise en œuvre liturgique a porté des fruits. Un certain nombre de ministres du baptême sont devenus plus exigeants quant à la qualité de la célébration. Peu à peu, le vocabulaire a changé. L'expression « baptêmes collectifs » a été remplacée par « baptêmes communautaires ». Ce changement du qualificatif indique une meilleure compréhension de ce qui est en jeu dans le rassemblement des familles qui célèbrent le baptême de leurs enfants.

A une évolution positive des liturgies baptismales a correspondu, semble-t-il, une meilleure acceptation de la part de certains parents pour le baptême de plusieurs enfants ensemble, et même une demande explicite de la part d'autres. Quelques-uns, aujourd'hui, expriment leur préférence pour ce type de célébration, surtout quand il s'agit pour eux du deuxième ou du troisième enfant, dès lors qu'ils gardent un souvenir agréable du baptême du premier.

Questions sous-jacentes

Mais il serait faux de dire qu'actuellement plus aucune question ne se pose par rapport à la célébration communautaire des baptêmes.

Les résistances des ministres du baptême

En fait, divers motifs empêchent parfois les prêtres ou les diacres de proposer un regroupement de la célébration des baptêmes alors qu'ils le souhaiteraient.

Dans les zones rurales et les petites paroisses, il y a souvent peu de demandes de baptême formulées dans la même période. Dans ce cas, il ne paraît pas raisonnable de faire attendre les familles, pour le seul objectif de baptiser deux enfants dans la même célébration.

En revanche, dans des zones urbaines à forte densité de population, un prêtre ou un diacre seul ne peut faire face devant l'afflux des demandes, et doit regrouper les familles. Les baptêmes sont célébrés certains dimanches fixés à l'avance, par exemple le premier et le troisième dimanche du mois. Toutefois, il semble bien difficile pour un seul ministre de célébrer ensemble plus de quatre baptêmes de petits enfants. Cela pose de nouvelles questions quant à la maîtrise du groupe présent et quant à la mise en œuvre liturgique, d'autant plus qu'aujourd'hui les assemblées baptismales sont souvent fort nombreuses. Il n'est pas rare que le noyau familial augmenté des parrains et marraines s'ouvre ce jour-là aux grands-parents, aux oncles et tantes éventuels, aux amis et aux voisins⁷. Plusieurs familles ainsi regroupées peuvent donner un caractère plus ecclésial à la célébration, à condition que tout soit mis en œuvre pour leur permettre de se connaître un peu et de s'accepter dans leurs diversités. Quand la préparation a été faite en commun, la célébration est en général mieux vécue, et les propositions de rencontres faites ensuite par l'Église, également.

Cependant, dans les paroisses où les demandes sont nombreuses et plus groupées, la proposition de célébrer ensemble le baptême de plusieurs enfants n'apparaît pas toujours comme la meilleure solution du point de vue pastoral, parce que des clivages sociaux ou culturels importants séparent nettement deux ou plusieurs familles. Une bonne proportion de prêtres ont ainsi des avis partagés sur ces célébrations, qui risquent de n'avoir de communautaire que le nom lorsque les familles se connaissent si peu entre elles et que leur grand nombre et leurs diversités ne facilitent pas l'entrée liturgique dans le mystère du baptême.

7. Ceci est d'ailleurs très heureux : le baptême d'un enfant est un événement essentiel dans une famille, et ainsi, des enfants nombreux et de tous âges ont aujourd'hui plus qu'hier la possibilité de participer à des liturgies baptismales. D'autre part, des personnes qui ne font pas directement partie de la famille l'élargissent dans un sens ecclésial.

Les résistances des familles

Dans les paroisses où la préparation et la célébration des baptêmes regroupent habituellement plusieurs familles, certains parents continuent à demander que leur enfant soit baptisé, seul, le dimanche qui leur convient. Pourquoi ces résistances, voire ces refus ? Ils ne sont pas toujours explicités, tant s'en faut ! Il semblerait que l'on puisse discerner des motifs différents liés assez directement à un milieu social ou à une situation particulière. Ce qui est commun à toutes ces familles, c'est probablement l'approfondissement à accomplir pour découvrir la dimension ecclésiale attachée très profondément au baptême, et qui ne leur apparaît pas en général dans un premier temps.

Les personnes qui souhaitent le plus que le baptême soit célébré seulement pour leur enfant sont souvent celles qui connaissent de graves difficultés dans leur vie présente. Parmi elles se trouvent des mères seules avec leur bébé (ou avec deux enfants), ou des familles mal intégrées du point de vue social parce qu'elles résident depuis peu sur telle paroisse et connaissent peu de monde ou parce qu'elles éprouvent des difficultés morales majeures (emprisonnement d'un des leurs, problème conjugal grave, honte ressentie par rapport au chômage, etc.). Leur motif de refuser la célébration communautaire des baptêmes est en quelque sorte l'écho de leur insertion sociale très réduite, ou plus simplement de l'ordre de la timidité.

Mais à l'inverse, pourrait-on dire, il arrive que des parents aisés et cultivés résistent à la proposition que leur enfant reçoive le baptême en même temps que d'autres bébés qu'ils ne connaissent pas. Dans le dialogue avec eux, leur référence est la tradition familiale qui implique une fête unique pour eux et pour leurs proches. Dans certains cas, ils souhaitent aussi inviter un prêtre qui leur est plus familier pour baptiser leur fils ou leur fille.

Un troisième groupe de personnes à évoquer est celui des familles appartenant aux classes moyennes en ascension sociale : elles ont longuement réfléchi à leurs motifs de faire baptiser leur enfant et aux moyens de mettre en œuvre les symboles baptismaux. Quelquefois, les parents ou les parrains et marraines ont déjà préparé des textes, des objets, ont inventé des scénarios... et fait appel à un ami prêtre ou diacre pour venir baptiser leur petit. Comment, dans cette perspective, faire place à d'autres parents, peut-être plus démunis et moins désireux de personnaliser la célébration du baptême ?

Les solutions à envisager

Quelles solutions mettre en œuvre afin d'être fidèles aux orientations du deuxième concile du Vatican, en ce qui concerne cet aspect ecclésial du baptême ? Les améliorations sont à poursuivre, semble-t-il, dans les domaines de la préparation, la qualité de la liturgie, et la participation des laïcs associés aux prêtres et aux diacres.

Depuis presque une trentaine d'années, en France, des efforts considérables ont été accomplis afin que progresse la préparation du baptême des petits enfants. Cette préparation, en ville du moins, regroupe en général plusieurs familles. Si elles se sont rencontrées pour ce temps qui précède le baptême, elles seront habituellement heureuses de se retrouver pour la célébration : quelques liens se sont tissés. Dans de telles rencontres, chacun exprime en effet quelque chose de ce qu'il est, de ce qu'il désire et, le jour de la célébration, les gens se retrouvent, se reconnaissent. Ils ne célèbrent pas avec des inconnus, mais avec des personnes qui, ensemble, ont commencé à bâtir une communauté de foi. Ceci paraît plus conforme à la vérité du sacrement qu'une suite de célébrations de baptêmes individuels sans lien entre elles, comme cela a pu exister avant le dernier concile.

Des questions liturgiques

Quand les familles sont regroupées pour célébrer le baptême de deux, trois ou quatre enfants (davantage semblerait difficile), l'important est de parvenir à ce qu'elles constituent une assemblée baptismale, comme se construit, peu à peu, une assemblée eucharistique le dimanche, par exemple. Pour atteindre ce but, les premiers mots du Rituel, au début de la célébration, conviennent bien : ce sont des mots d'accueil que le célébrant peut et doit évidemment adapter à la situation. Certains proposent aux parents de présenter rapidement leur bébé et de dire pourquoi ils ont choisi tel ou tel prénom. Le chant, à ce moment-là est également un appui certain pour engendrer une âme commune, pour bâtir une communauté de foi. De même, les déplacements, loin de gêner l'unité de l'assemblée, peuvent au contraire la favoriser. Quand tout un peuple marche ensemble vers le lieu de la Parole, vers le baptistère ou vers la table de l'eucharistie, il construit aussi son caractère d'Église⁸.

Il semble que si les paroisses veulent progresser vers des assemblées baptismales sur des secteurs géographiques donnés, cela nécessite des équipes composées de prêtres (ou de diacres) et de religieux(ses), avec des laïcs bien formés à l'animation liturgique, capables de saisir les chances et les difficultés propres à ce genre de rassemblement. Quand des laïcs, en particulier, ont accompagné des familles pour la préparation au baptême, ils seront mieux disposés pour être à leurs côtés lors de la célébration. Ils pourront faciliter la mise en œuvre liturgique

8. Le diocèse de Toulouse, dans ses orientations pastorales de 1988 : *Église de Toulouse, Peuple de baptisés, deviens ce que tu es !* décrit soigneusement les moments de la célébration communautaire des baptêmes qui pourraient être adaptés, et fait à ce sujet neuf suggestions. Ce texte souligne : « *Ce mode de célébration permet de mieux valoriser les différents temps et éléments de la célébration. La disponibilité de plus en plus limitée des prêtres devrait nous inciter à grouper les baptêmes... La célébration du baptême de plusieurs enfants est un moyen important de s'opposer à la privatisation du baptême.* »

et aider à construire la communauté de foi. Mais tout cela nécessite une formation précise, rigoureuse, à la fois d'ordre technique, théologique et spirituel.

Il n'est pas inutile de souligner qu'en bien des lieux, on en vient à la participation des membres de la communauté à la liturgie des baptêmes après avoir mis en route leur participation à la préparation, et dans la même ligne. Or, il semble bien qu'il ne s'agit pas d'une participation du même type : on gagnerait à distinguer. Au moment où l'on a associé les laïcs à la pastorale, « *plusieurs problématiques se sont croisées au détriment de la clarté : d'une part la référence au sacerdoce commun des baptisés et leur légitime participation à la vie de l'Église ; d'autre part la responsabilité spécifique des laïcs dans l'évangélisation et leur nécessaire promotion dans le peuple de Dieu ; enfin leur désir de servir pour suppléer l'absence de prêtres, afin d'assurer la survie des communautés locales* »⁹.

Par ailleurs, certains secteurs souhaitent regrouper les baptêmes à Pâques ou à la Pentecôte et célébrer des fêtes baptismales. Ainsi serait mieux marqué le caractère pascal et ecclésial du sacrement¹⁰. Cela est inscrit dans plusieurs textes d'orientations diocésaines¹¹. Heureux projets ! Mais à notre connaissance, cela n'a pas encore été mis en pratique.

La fidélité à l'Église, en ce qui concerne la célébration communautaire des baptêmes de petits enfants, requiert

9. *Les Ministères ordonnés dans une Église-Communion*, Les évêques de France – Bureau d'Études Doctrinales, éd. du Cerf, 1993.

10. Voir les propositions de P. De Clerck (« Tous les baptêmes à Pâques ! », LMD 182, p. 36-39) qui en 1990 parurent provocantes, et celles de D. Lebrun (« La communauté, vérité du signe », LMD 182, p. 30-35) qui reprenaient des expériences vécues.

11. – DIOCÈSE DE MEAUX, *Orientations pastorales*, 1980, p. 11.
 – DIOCÈSE D'ANGERS, *Orientations pastorales*, publiées dans le bulletin diocésain du 16.12.1990 (annexe 2).
 – DIOCÈSE DU MANS, *Orientations pastorales*, 1991, n. 504, p. 8.
 – DIOCÈSE D'AIX-EN-PROVENCE ET D'ARLES, *Orientations pastorales*, 1992, p. 11.

la conviction de la part des pasteurs que le regroupement des familles est un aspect positif de cette pastorale liturgique. Le baptême est acte d'Église et entrée dans l'Église. On ne s'engage pas seul devant Dieu, mais joyeusement soutenu par une communauté.

Les siècles et les années qui ont précédé le dernier concile ont très peu contribué à mettre en œuvre cet aspect communautaire de la célébration du sacrement. Aujourd'hui, cela nécessite plusieurs types d'efforts. Ils pourraient s'exprimer selon quatre verbes : accueillir, informer, coordonner, (se) former.

Accueillir le mieux possible les familles est essentiel pour comprendre leurs résistances à cette évolution d'ordre ecclésial. Les informer paraît non moins indispensable mais nécessite attention et délicatesse pour éventuellement accepter des exceptions si un impératif se montrait en contradiction avec le respect des personnes. Coordonner le travail pastoral avec les laïcs demande patience et audace pour solliciter à bon escient le sens missionnaire de jeunes couples, de religieux(es) éventuels. Mais se former soi-même pour améliorer la qualité des célébrations baptismales en particulier, et favoriser la formation des laïcs afin qu'ils soient plus heureux de servir l'Église en prière semble être une exigence fondamentale de la part des ministres du baptême. La célébration communautaire des baptêmes pourra alors être joie pour tout le peuple de Dieu.

Odette SARDA, o.p.